



# PREFETS FANTOMES

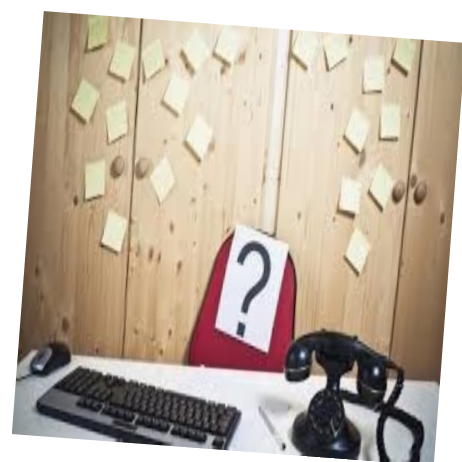
Le lundi 25 novembre, la chaîne télévisée BFM a diffusé une enquête intitulée **ligne rouge** « fonctionnaires sans emploi, retraites dorées : les derniers privilèges ».

Lors de ce tournage, un préfet témoigne de sa situation personnelle qui malheureusement n'est pas unique. (**Cliquez sur le lien** : <http://www.fo-prefectures.com/>)

En effet, depuis plus de dix ans, ce fonctionnaire est nommé préfet Hors Cadre, ce qui signifie qu'il n'est pas en charge d'un département, d'une région ni même d'une mission.

Toutefois cette situation ne lui est pas préjudiciable en terme d'indemnité, car il continue de percevoir sa rémunération !!!

Ainsi, ce préfet, comme tant d'autres, continue de recevoir un salaire de 6000 € (primes non intégrées) sans travailler !!!



**Notre syndicat dénonce ce mode de fonctionnement du corps préfectoral d'autant plus en cette période difficile sur le pouvoir d'achat des personnels des préfectures, des sous-préfectures, des juridictions administratives et des SGAMI.**

Sur 247 membres du corps préfectoral, la moitié serait sans affectation territoriale.

Par hypothèse, cette centaine de préfet coûte 20 millions d'euros à l'Etat soit l'équivalent de 360 fonctionnaires, toutes catégories confondues !!!

**NOTRE SYNDICAT DENONCE LES ECONOMIES BUDGETAIRES SUR LES « PETITS » FONCTIONNAIRES**

**Pour rappel, la suppression de 471 postes en 2020 dans les préfectures !!!**

**L'absence d'abondement de CIA en 2019 !!!**

**L'absence de la revalorisation du point d'indice !!!**

**Une clause de revoyure de l'IFSE au rabais !!!**

**Et un taux d'avancement ridicule !!!**

**FO PREFECTURES REVENDIQUE UNE VRAIE POLITIQUE SALARIALE ET SOCIALE POUR LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SOCIAUX DU MINISTERE DE L'INTERIEUR**

**FO** PRÉFECTURES  
ET DES SERVICES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



[fo-prefectures@interieur.gouv.fr](mailto:fo-prefectures@interieur.gouv.fr)



<http://www.fo-prefectures.com>



03/12/2019